



Le Lycée Français Victor Hugo de Sofia recrute des Professeurs des Ecoles.

Merci d'envoyer votre candidature (CV+lettre de motivation+dossier établissement : <http://vhugo.org/wp-content/uploads/2016/11/Notice-de-candidature-%C3%A0-un-Contrat-Local.doc>) à rh@vhugo.org

DESCRIPTION DE POSTE

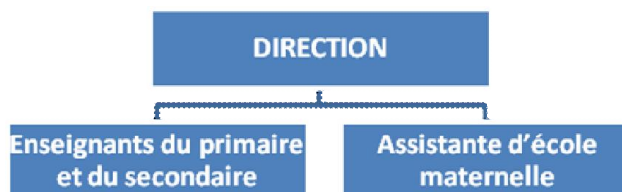
Personnel pédagogique

Fonction: **ENSEIGNANT 1^{ER} DEGRE**

Hiérarchie :

L'enseignant est sous contrat de travail avec l'Ecole française Victor Hugo à Sofia.

Il dépend hiérarchiquement du Proviseur du lycée qui délègue cette prérogative au directeur de l'école primaire; il travaille en étroite collaboration avec toute la communauté scolaire (avec son assistante d'école maternelle et les autres enseignants du primaire et du secondaire).



Mission principale:

Assurer toutes les activités inhérentes au poste d'enseignant du primaire dans le système éducatif français et dispenser une formation à l'école primaire conformément au socle commun de compétences, de connaissances et de culture française, notamment:

- exercer sa responsabilité dans le respect du système éducatif français et de ses spécificités locales ;
- exercer sa responsabilité dans l'établissement scolaire ;
- exercer sa responsabilité dans la classe dont il a la responsabilité et/ou dans laquelle il intervient en tant que remplaçant.

Cette mission devra être mise en œuvre au sein de l'Ecole française Victor Hugo à Sofia - établissement d'enseignement français en vertu de la Convention, signée avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Principales obligations, responsabilités et missions

1. Dispenser une formation à l'école primaire conformément au socle commun de compétences, de connaissances et de culture française, notamment:

- concevoir, planifier et donner des cours et des exercices dans le cadre des programmes du Ministère français de l'éducation selon le cursus de formation de l'employeur, adaptés à la classe confiée et à un groupe hétérogène d'élèves ;
- sélectionner et planifier les méthodes, les moyens, les ressources, le matériel et les outils appropriés pour la mise en œuvre des cours et des exercices ;
- transmettre des connaissances théoriques et expliquer les méthodes de leur acquisition ;
- organiser le travail de la classe, notamment: créer des conditions favorisant le résultat optimal dans une situation spécifique, répondre aux différents besoins éducatifs des enfants, favoriser au maximum le développement et l'expression de chaque enfant en fonction de ses talents, capacités, préférences et intérêts individuels; encourager les enfants à poser des questions, à créer des liens et à participer activement dans le processus éducatif; assurer les conditions préalables au développement de la créativité des enfants ;
- aider les élèves à organiser leur travail personnel ;
- évaluer les élèves, analyser les résultats des évaluations, constater les avancées dans le développement des élèves et élaborer des plans de mesures correctives et de progrès durable ;
- communiquer le progrès des élèves à la direction et aux familles et convenir ensemble des plans de mesures correctives et de progrès durable ;
- développer et maintenir des liens étroits avec les familles des élèves ;

2. Participer à la vie pédagogique de l'école, notamment: assister aux réunions de l'école primaire et à celles relatives aux projets spécifiques, entretenir des liens avec les autres enseignants en vue de développer des projets communs, mettre ses compétences au service des activités culturelles et éducatives de l'école, faire respecter et appliquer les règles de vie en groupe et en particulier les règles internes de l'école, participer aux actions de formation continue.

3. Proposer à la direction des activités parascolaires favorisant l'apprentissage des élèves, développer, planifier et réaliser des activités parascolaires, approuvées par la direction.

Responsabilités et missions supplémentaires:

1. Observer et respecter les horaires, fixés par l'employeur.
2. Agir de façon éthique et responsable.
3. Etre courtois et discret dans ses actions.
4. Respecter le code vestimentaire, établi par l'école.
5. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires.
6. Maîtriser la langue française pour communiquer et enseigner.
7. Maîtriser les disciplines qu'il enseigne.
8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.
9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires.
10. Se former et appliquer en continu de nouvelles méthodes.
11. Animer des sessions de formation des collègues le cas échéant

Critères d'évaluation des candidats:

Une expérience souhaitable (3 ans d'expérience pédagogique au moins) dans le domaine de l'enseignement dans une école française en France et/ou dans une école française à l'étranger est requise.

Heures de travail: 27 heures par semaine.

En tant que membre à part entière de l'équipe pédagogique de l'école, l'enseignant est tenu d'assister à toutes les réunions et conseils pédagogiques, organisés au cours de l'année.

Le cas échéant, l'enseignant bénéficie de l'aide d'une assistante d'école maternelle à laquelle il confie des tâches.

Des qualités relationnelles évidentes sont requises.

Le dossier du candidat doit contenir tous les documents justifiant son parcours professionnel (attestations d'emploi, recommandation d'un directeur, rapport d'inspection, attestations d'expérience pédagogique, dossier établissement : http://vhugo.org/stuffs/presentation/vhugo_doc_id_fr_1067.doc).